



LE BIB



BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE BROONS n° 484

Responsable de la publication : M. le Maire de BROONS

Abonnement annuel en mairie : 13 € pour un envoi à chaque numéro

☎02.96.84.60.03. – Fax : 02.96.84.60.22 - e-mail : mairiebroons22@wanadoo.fr –

Mercredi 6 juillet 2016

INFORMATIONS MUNICIPALES

HORAIRE D'ETE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

du lundi 4 juillet au samedi 27 août :
du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h -17h.
le samedi : 9h-12h.

CIRCULATION ET STATIONNEMENT

• Les travaux en cours d'aménagement et d'embellissement de la rue des Sœurs Lemarchand nécessitent l'interdiction de la circulation des véhicules, sur cette rue, du 7 au 13 juillet ainsi que du 25 au 31 juillet. Les travaux reprendront fin août, sur la portion de la rue de la Barrière comprise entre les deux carrefours, rue des Sœurs Lemarchand – rue du Bellouard et rue des Ecoles – rue de la Croix Plate.

• L'aménagement du stationnement et des trottoirs, en face de l'école élémentaire Louise Briand, avenue de la Libération, va être réalisé du 7 juillet au 5 août 2016. Le stationnement et la circulation de tous les véhicules seront interdits du n°12 au n° 32 avenue de la Libération, du 6 juillet au 5 août (exception faite pour la circulation des riverains). Des déviations seront mises en place.

Dispositif ARGENT DE POCHE pour les 16-18 ans.

Le CCAS met en place le dispositif « Argent de Poche » dans le cadre des animations de la Résidence Michel Lamarche, notamment pour les sorties plus nombreuses des résidents sur les mois de juillet et d'août.

Ce dispositif réservé aux jeunes résidant à Broons, de 16 ans mais pas encore 18 ans, se déroule sous forme de missions de 3 h maximum avec 1/2h de pause. Le besoin de l'EHPAD est d'une quarantaine de missions entre juillet et août sur les après-midi (14h30 à 17h30). Les missions seront partagées entre les jeunes intéressés.

Un contrat de participation au dispositif « Argent de Poche » entre le jeune et le CCAS sera signé par les deux partenaires et appuyé d'une autorisation parentale écrite. Le jeune sera rémunéré 15 € par mission et sera accompagné d'un tuteur.

Un CV et une lettre de motivation (succincte) sont à déposer au bureau du CCAS, rue du 19 Mars 1962, résidence Michel Lamarche, avant le 29 juillet pour les candidatures du mois d'août.

ADOPTER UNE ATTITUDE CITOYENNE ET RESPONSABLE

DESHERBAGE-TRAITEMENTS CHIMIQUES

Chaque goutte de pesticide est une source de pollution. Quand un fossé, une berge de ruisseau, un caniveau, un avaloir est traité chimiquement, le produit aboutira directement dans les cours d'eau de la commune. En effet, le produit peut se retrouver dans l'étang où vous vous baignez, dans la rivière où vous pêchez, dans la retenue d'eau qui servira à produire votre eau du robinet, et finalement dans la mer, perturbant sa faune, sa flore et ses activités (pêche...).

La réglementation impose de ne pas utiliser de pesticides :

- à moins de 5 mètres minimum des cours d'eau et plans d'eau
- à moins d'1m du bord des fossés même à sec, des cours d'eau, des collecteurs, des puits, des forages
- sur les avaloirs, caniveaux et bouches d'égout.

Des techniques et astuces de désherbage alternatif sans pesticides existent : débroussaillage, désherbage thermique...

Tout riverain, habitant ou commerçant est invité à améliorer la qualité de l'environnement urbain en désherbant son trottoir.

Comme les services techniques municipaux, préférez aux produits phytosanitaires (interdits et dangereux pour la santé), le **brûlage**, l'**arrachage** et le **binage**. Une méthode qui exige un peu d'énergie mais qui est indispensable pour ne pas polluer notre environnement.

REGLEMENTATION SUR LE BRUIT – LES ANIMAUX

L'arrêté préfectoral du 27 février 1990 est toujours en vigueur, nous vous rappelons qu'il doit être respecté.

Article 4- Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30.

les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.

les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Article 5- Les propriétaires et les possesseurs d'animaux, les chiens, et les chats, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de façon répétée et intempestive.

FEU D'ARTIFICE

Mercredi 13 juillet: site de la Planchette, route de Plumaugat à partir de 19h30, en collaboration avec l'AS Broons-Trémur, le comité des fêtes organise un repas moules-frites, fromage, flan caramel à 10 €, sans boisson, 6 € pour les enfants.

Pendant le repas, concerts avec le groupe "Laisse les Jazzer", jazz Nouvelle-Orléans et chansons françaises

Les cartes pour le repas sont à vendre aux 2 boulangeries, au PMU et sur la foire du 6 juillet près de la mairie.

A la tombée de la nuit, exposition de chars illuminés, feu d'artifice (offert par la municipalité) et bal disco (soirée gratuite).

PISCINE

Jours d'ouverture

A partir du 6 juillet jusqu'au 26 août

Le lundi, de 15h à 18h.

Du mardi au jeudi, de 10h à 12h et de 15h à 18h.

Le vendredi, ouverture exceptionnelle jusqu'à 20h.

L'évacuation du bassin se fait 15 minutes avant la fermeture.

Entrée adulte 3 €, entrée enfant 2 €

AQUAGYM

Pour adultes et jeunes de 16 ans et plus

Les lundis et jeudis en juillet et août de 18h30 à 19h30.

COURS DE NATATION

S'adresser à l'accueil de la piscine, les inscriptions sont en cours.

Pour tout renseignement ou inscription, **02.96.84.70.01.**

COMPLEMENTAIRE SANTE

Un groupe de travail du CCAS avance sur un projet d'assurance complémentaire santé groupe pour les habitants de Broons ou pour les personnes y travaillant. Afin de compléter ce travail, un questionnaire sera mis à disposition, à partir du 11 juillet, à la mairie, au CCAS et chez les professionnels de santé, afin d'évaluer les besoins.

RECENSEMENT MILITAIRE

Chaque jeune doit se présenter en mairie, muni de son livret de famille, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, entre la date anniversaire des 16 ans et les trois mois qui suivent.

ÉTAT CIVIL

Décès :

21/06/2016, Mme Marie AUFFRAY née RENAULT, 87 ans, 2 rue du 19 Mars 1962.

02/07/2016, Mme LAMOTTE Andrée née OLIVRY, 86 ans, 1 impasse Louis Rochefort.

INFORMATIONS PRATIQUES

MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA PREFECTURE DE SAINT BRIEUC

Depuis le 4 juillet 2016, les horaires d'ouverture au public de la préfecture sont modifiés comme suit :

-du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30, fermé l'après-midi

-le guichet « étrangers » sera ouvert de 08h30 à 11h30 et de 13h15 à 15h30.

Petit rappel : la mission permis de conduire est recentrée depuis le 1^{er} janvier 2014 en Préfecture des Côtes-d'Armor pour l'ensemble du département.

Depuis le 1^{er} mai 2016, le nouveau tarif pour les cartes d'immatriculation est de 51 € par cheval fiscal.

TRANSPORT BROONS – DINAN :

7 et 21 juillet, 4 et 18 août, 1^{er} septembre

ASSOCIATIONS

COMICE AGRICOLE INTERCOMMUNAL

Samedi 3 septembre à EREAC

FETE DES REMPARTS DINAN : LE GRAND CHEMIN

Le Grand Chemin : 23 juillet 2016

Sur les pas de Du Guesclin, cette randonnée costumée en tenue médiévale part de la chapelle des Templiers de Lanouée en Yvignac pour rejoindre à pied Dinan.

Le départ est fixé à 09h30. Après le passage par Brusvily, le repas est pris à Bobital pour rejoindre ensuite l'abbaye de Léhon ; collation prévue avant d'attaquer la remontée du Jerzual et de défiler dans les rues de Dinan.

Inscriptions et renseignements auprès de Jean-Luc Haguët :
02 96 86 19 16 ou jlhaguët@orange.fr.

ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES DU PAYS DE DUGUESCLIN

Merci aux 97 donateurs et aux 5 nouveaux qui ont participé à la collecte du 27 juin ; les élèves de l'école Louise Briand ont fait le déplacement pour voir le déroulement d'une collecte.

Prochain rendez-vous le lundi 5 septembre de 11h à 13h et de 15h à 19h au Foyer Rural.

Venez nous rejoindre car nous avons besoin de nouveaux donateurs.

FESTIVITÉS EN JUILLET

Samedi 9 : Loto avec Jean-Jacques, Armor Burkina Faso.

Dimanche 10 : Thé dansant avec Tendance.

Mercredi 13 : Moules-frites, feu d'artifice à la Planchette.

Samedi 16 : Loto avec Jean-Jacques, Tennis club, Pommeret.

Dim 17 : Thé dansant avec Jérôme Robert, les Aînés Ruraux Trémeur.

Samedi 23 : Loto avec Jean-Jacques.

Dim 24 : Thé dansant avec Sébastien Renard, les Aînés Ruraux Eréac.

Samedi 30 : Loto avec Jean-Jacques, Club des 3 rives Coëtmieux.

Dimanche 31 : Thé dansant avec Karine Fontaine.

FESTIVITÉS EN AOÛT ET SEPTEMBRE

Vendredi 5 et samedi 6 : Braderie dans le centre de Broons.

Samedi 6 : Loto avec Jean-Jacques, FNACA Mégrit-Trédias.

Dimanche 7 : Thé dansant avec Sylvère Burlot, Club Cantonal Aînés Ruraux.

Samedi 13 : Loto avec Jean-Jacques.

Dimanche 14 : Thé dansant avec Véronique Cadanse.

Samedi 20 : Loto avec Jean-Jacques, Foot Coëtmieux.

Dimanche 21 : Thé dansant avec Brelan d'As.

Samedi 27 : Loto avec Jean-Jacques, Armor Burkina Faso.

Dim 28 : Thé dansant avec Reine de Musette, Aînés Ruraux Sévignac.

Dimanche 4 : Thé dansant avec Sérénade, Aînés Ruraux Lanrelas.

PETITES ANNONCES

A vendre:

*Accordéon chromatique « Royal », 3 rangées avec sa valise de transport, 400 €, très bon état, cheminée en granit de Languédias avec foyer fermé, 350 €, **06.70.25.10.45.**

*Tondeuse à gazon « Colombia », année 2014, 150 € (180 € neuf) à débattre, **02.96.83.04.92.**

*6 fauteuils de jardin, blancs, 20 €, porte revues en bois, 10 €, chariot de transport 150 kg, 20 €, **02.96.86.62.90.**

*Matelas 140 x 190, neuf, de qualité, 350 €, suspension ferme, **06.86.22.96.91** ou **02.96.84.69.69.**

*Vélo de femme, boçaux 10 € la dz, terrine de 500g, bonbonne en verre 20 L, 10 €, **06.72.45.21.77.**

*Portail en fer métallisé 2.80m de large et bascule romaine, 600kg, **02.96.80.01.87.**

*Chambre adulte en chêne (armoire, 2 chevets, commode), 300 €, **06.18.11.62.74.**

*J5 Diesel, 156 594 km, 2 000 €, 206 entreprise, 1L9, diesel, 1 000 €, **06.62.76.97.67** ou **06.63.46.77.08.**

*Salon de jardin, table et 6 chaises, 50 €, bois de chauffage, 180 € la corde, **06.75.72.05.51.**

A louer:

*T2 à Broons, 350 €, garage, **06.63.46.77.08.**

*Maison T4, centre Broons, garage, 530 €, **02.96.84.62.53.**

Recherche:

*Jeune fille de 17 ans recherche enfants à garder cet été, **06.86.20.10.64.**

*Assistante maternelle agréée de Trédias recherche enfants en juillet, accepte heures atypiques, **06.40.05.54.66** ou **02.96.87.65.78.**

* Petits travaux à faire, tonte de pelouse, taille de haie, débroussaillage, **06.69.93.98.85.**

Trouvé :

Régulièrement des lunettes, vêtements, clés...nous sont ramenés en mairie, n'hésitez pas à venir les réclamer.

*Petite croix en argent, **02.96.84.67.91.**

JUST FRANCE

Venez découvrir lors d'une réunion chez une amie : « des huiles essentielles, des crèmes, **des produits de bien-être** »..., produits naturels à base de plantes, de fleurs... **ou** alors vous connaissez déjà mais vous n'avez plus de conseillère ! **ou** peut-être souhaitez-vous devenir hôtesse ?

Un contact : Jocelyne Fairier à Trémeur, **06.99.18.03.04.**

Pour mémoire :

Groupe médical: **02.96.84.61.47.**

Groupe vétérinaire: **02.96.84.61.46.**

Cabinet infirmier : **02.96.84.65.44.**

Infirmier libéral : **M Rohrbacher : 06.07.75.21.20**

Gendarmerie: lundi, vendredi et samedi de 14h à 18h et mercredi de 8h à 12h.

Déchetterie: lundi, mercredi, samedi: 9h à 12h et 14h à 17h30 et vendredi de 14h à 17h. Tél. : **02.96.84.70.56.**

**Bonnes vacances estivales à tous et bon séjour
à Broons à tous nos visiteurs.**

Rendez-vous le 7 septembre 2016